

MEILLEUR PODCAST EN FRANÇAIS SUR RADIO ELAN

Concours 2019 des ambassades francophones de Suède
Avec le soutien de l'association des professeurs de français de Suède (AEFS), Sveriges
Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan

RÈGLEMENT DU CONCOURS

- **Partenaires du concours**

Les ambassades de Suède partenaires du Mois de la Francophonie, l'association des professeurs de français de Suède (AEFS), Sveriges Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan.

- **Contexte**

Radio Elan (www.radio-elan.se) est la première web-radio scolaire suédoise en français. Ouverte à tous les enseignants de français de Suède et à leur classe, son objectif est d'aider les élèves à franchir le cap de la prise de parole.

Les ambassades francophones de Suède, l'association des professeurs de français de Suède (AEFS), Sveriges Utbildningsradio (UR) et Radio-Elan souhaitent promouvoir l'apprentissage du français dans les lycées suédois et proposent aux élèves, et à leurs enseignants de français, de participer au concours : « meilleur podcast en français sur Radio Elan ».

- **A qui s'adresse le concours ?**

Le concours s'adresse à toutes les classes de français des gymnasiums de Suède. Les enseignants de français sont responsables de l'inscription de leur classe et s'engagent à faire participer l'ensemble de leurs élèves.

- **Objet du concours**

Production par la classe entière d'un podcast en français et au format MP3 sur une thématique au choix en lien avec les actions de l'Organisation Internationale de la Francophonie (https://www.francophonie.org/#section_3) :

- Langue française, diversité linguistique
- Diversité et développement culturels
- Paix, démocratie et droits de l'Homme
- Éducation et formation
- Économie
- Développement durable
- Innovation numérique
- Jeunesse
- Égalité femme-homme
- Société civile

- **Durée du podcast**

3 minutes minimum – 5 minutes maximum

- **Jury**

Les podcasts seront évalués, dans un premier temps, par l'ensemble des classes participant au concours selon la grille d'évaluation suivante :

- travail d'équipe (chacun devra jouer un rôle dans la réalisation du podcast : au travail de conception/recherche, à l'enregistrement des voix, au travail d'habillage sonore, etc...).

Un générique détaillant le rôle de chacun devra être fourni.

- originalité et maîtrise du sujet (les classes devront effectuer un véritable travail de recherche sur le sujet du podcast)

- intérêt (capacité du podcast à retenir l'attention des auditeurs)

- narration (qualité du « scénario » du travail de conception à la qualité d'écriture)

- forme (de la qualité technique du podcast à l'harmonie des voix, l'habillage sonore...)

Pour chacun des critères, une note de 1 à 10 sera attribuée.

Les modalités précises de notation seront notifiées aux classes participantes ultérieurement.

Dans un second temps si les écarts entre les podcasts ne sont pas significatifs, les représentants des ambassades francophones, en coopération avec UR et l'association des professeurs de français de Suède (AEFS), se réuniront pour les départager.

- **Lauréat**

Trois podcasts gagnants, classés en fonction de leurs scores respectifs (moyenne de l'ensemble des notes) et éventuellement départagés par les représentants des ambassades francophones, en coopération avec UR et l'association des professeurs de français de Suède (AEFS).

- **Prix**

- * La classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 7 000 sek TTC et le professeur recevra de la part de la AEFS la somme de 2 500 sek.

- * La seconde classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 5 000 sek TTC.

- * La troisième classe lauréate recevra de la part des ambassades francophones la somme de 3 000 sek TTC.

Les sommes attribuées aux classes devront être utilisées au cours de l'année scolaire 2018/2019 (voire au cours de l'année 2019-2020) à la réalisation d'un projet impliquant l'ensemble des élèves de la classe. La somme attribuée au professeur pourra être utilisée pour une formation ou pour un projet impliquant l'ensemble de la classe.

- Calendrier

7 novembre : lancement officiel du concours

26 novembre : date limite d'inscription (à effectuer par l'enseignant)

14 janvier 2019 : date limite de réception des podcasts

21 janvier 2019 : mise en ligne des podcasts sur Radio-Elan et évaluation des podcasts par les classes participantes.

18 février 2019 : date limite de retour des évaluations

22 mars 2019 : Journée de la francophonie : annonce du lauréat

- Diffusion des podcasts

Sauf réserve des organisateurs, les podcasts seront mis en ligne sur Radio Elan dès leur réception au mois de février et des extraits des podcasts gagnants pourront être diffusés sur Sveriges Utbildningsradio au cours des émissions Nouvelles en français et Nouvelles en français facile consacrées au Mois de la francophonie.

